

DAS PIRACEF

Plan d'études

Programme intercantonal romand de formation à l'enseignement des activités créatrices, de l'économie familiale et de l'éducation nutritionnelle

DAS Formation romande pour l'enseignement des activités créatrices (DAS PIRAC)

DAS Formation romande pour l'enseignement de l'économie familiale et de l'éducation nutritionnelle (DAS PIREF)



Table des matières

Introduction	3
Compétences travaillées	4
Organisation des études	6
Programme de formation	7
Référence légale	13

Introduction

Ce document présente le nouveau plan d'études du Programme intercantonal romand de formation à l'enseignement des activités créatrices, de l'économie familiale et de l'éducation nutritionnelle (DAS PIRACEF). Ce programme de formation conduit à un Diploma of Advanced Studies (DAS) de 40 crédits ECTS¹. Il est décerné conjointement par quatre institutions de formation romandes : La Haute école pédagogique BEJUNE (HEP BEJUNE), l'Institut universitaire de formation pour l'enseignement de Genève (IUFÉ), la Haute école pédagogique du Valais (HEP VALAIS) et la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud).

Enrichie par une révision intégrale du plan d'études du DAS PIRACEF, une nouvelle mouture est entrée en vigueur à la rentrée 2025-2026. Les compétences visées par la formation, la structure et le contenu du programme du DAS PIRACEF sont présentés dans la suite de ce document.

L'enseignement des activités créatrices (AC) vise à développer chez l'élève ses facultés d'expression et d'innovation tout en lui faisant acquérir la maîtrise de techniques. L'enseignante ou l'enseignant apprend ainsi à l'élève à conduire un projet, à mobiliser des connaissances et des compétences, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement de l'économie familiale et de l'éducation nutritionnelle (EF/EN) permet à l'élève de construire son rapport à soi, à son entourage et au monde, entre autres, au travers de l'alimentation. Il sensibilise l'élève à sa santé et à son bien-être physique et psychique tout en prenant en considération le sujet dans son ensemble, dans son environnement social, culturel et économique.

¹ ECTS = European Credit Transfer System

Compétences travaillées

À l'issue de la formation pour l'enseignement des activités créatrices (AC) et l'économie familiale et de l'éducation nutritionnelle (EF), les participant·e·s seront capables de :

1. Développement identitaire : enseignant·e en tant qu'agent social

- 1.1. (AC) Décrire et mettre en discussion les facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux, scientifiques, techniques, culturels qui influent sur le choix des matériaux et/ou le processus créatif.
- 1.2. (EF) Décrire et mettre en discussion les facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux, scientifiques, techniques, culturels qui influent et transforment les pratiques alimentaires.
- 1.3. Affirmer sa place de spécialiste dans l'établissement, au niveau des savoirs liés à la discipline et dans une perspective interdisciplinaire et collaborative.
- 1.4. Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions d'enseignant·e au sens large.
- 1.5. Faire reposer l'exercice du métier sur les principes de collaboration, communication, créativité, développement durable et pensée critique.

2. Développement identitaire : enseignant·e en tant que personne et professionnel·le

- 2.1. En considérant l'évolution de la discipline, mobiliser les savoirs issus de la recherche, afin de questionner et réguler ses pratiques d'enseignement.
- 2.2. Se référer au cadre juridique et déontologique afin d'orienter ses actions.
- 2.3. Agir de manière éthique et décrire les actions se rapportant à cette dimension.
- 2.4. Évaluer et réguler en continu la validité pédagogique et didactique de ses choix professionnels.

3. Construction du contexte d'enseignement/apprentissage

3.1. Réaliser les tâches institutionnelles, organisationnelles et administratives pour optimiser les ressources.

3.2. Mettre en place un climat de classe tenant compte des éléments suivants :

- La dynamique du groupe classe ;
- La gestion du temps ;
- Les émotions véhiculées par les activités d'apprentissage ;
- Ses propres ressources physiques et psychiques.

3.3. (AC) Créer un espace de dialogue permettant la discussion et le développement de la pensée critique autour de valeurs soulevées par les questions de choix de matériaux.

3.3. (EF) Créer un espace de dialogue permettant la discussion et le développement de la pensée critique autour de valeurs soulevées par les questions de choix alimentaires.

4. Maîtrise de savoirs à et pour enseigner

4.1. Maîtriser les savoirs à enseigner et tenir compte de leurs dimensions cognitives, affectives et psychomotrices.

4.2. Exploiter les notions et concepts de didactique et de socialisation de l'objet dans la préparation, la réalisation et la régulation des situations d'enseignement/apprentissage.

4.3. Intégrer la culture numérique utile à l'enseignement.

5. Organisation et gestion des apprentissages

5.1. Tenir compte des difficultés, empêchements, obstacles et erreurs pour construire des tâches d'apprentissage.

5.2. Mettre en place des stratégies de différenciation pour répondre à l'hétérogénéité des élèves.

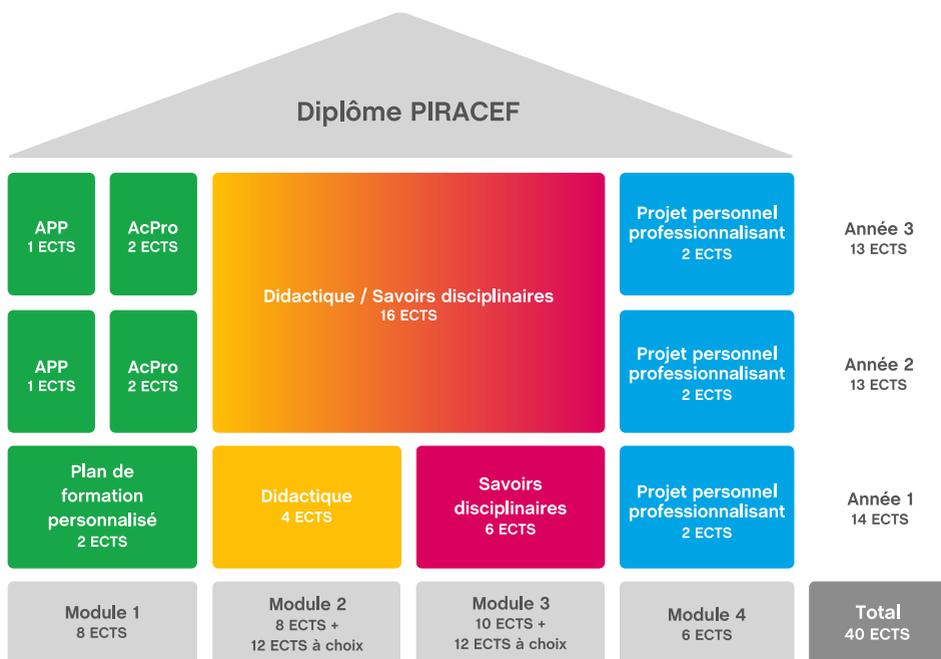
5.3. Planifier, concevoir et animer les situations d'enseignement/apprentissage en fonction du contexte, des élèves, des savoirs et du plan d'études en vigueur.

5.4. Afin de soutenir le processus d'apprentissage des élèves, élaborer un système d'évaluation qui s'appuie sur la recherche et, le cas échéant, sur le contexte cantonal.

Organisation des études

Le Plan d'études du DAS PIRACEF est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué de quatre modules pour un total de 40 crédits ECTS. Ce DAS est un programme qui se réalise en emploi. Les 40 crédits ECTS représentent environ 1000 heures de formation (enseignements, travaux personnels et certifications comprises) réparties sur six semestres (14 ECTS en 1^{re} année, 13 ECTS en 2^e et 3^e année).

Le schéma ci-après présente la structure globale de la formation :



APP = Analyse de pratique professionnelle

AcPro = Accompagnement professionnel

Programme de formation

MODULE 1 : Accompagnement professionnel

Ce module vise la construction de compétences d'analyse et de régulation de sa pratique dans une nouvelle profession, celle d'enseignant·e AC ou EF/EN. Ces compétences sont indispensables pour un développement identitaire professionnel, tant durant le cursus de formation qu'au long de sa carrière professionnelle.

Ce module repose sur une double modalité de travail :

- Un accompagnement individuel, permettant un travail sur la construction de sa propre identité professionnelle, comprenant les savoirs, savoir-faire, savoir-être ainsi que les dimensions déontologiques et éthiques du métier. Durant la première année, les participant·e·s détermineront leurs forces et leurs besoins de formation afin de créer un plan de formation personnalisé ;
- Un accompagnement collectif, favorisant l'articulation des multiples dimensions de la formation. En petits groupes guidés par un·e formateur·trice, les participant·e·s analyseront des situations professionnelles et échangeront autour des différentes pratiques enseignantes.

Ce module mobilise l'écriture réflexive, l'analyse des pratiques professionnelles et les visites de terrain comme démarches pour atteindre les objectifs de formation.

Compétences travaillées

1.1 / 1.2 / 1.3 / 1.4 / 2.1 / 2.2 / 2.3 / 2.4 (cf. page 5)

Unités de Formation

Ce module se compose de 3 unités de formation (UF) :

Module 1 Accompagnement professionnel					
Code UF	Titre de l'unité de formation	Année 1	Année 2	Année 3	
AC 100-1	Plan de formation personnalisé	2 ECTS	-	-	
AC 100-2	Analyse de pratiques professionnelles	-	1 ECTS	1 ECTS	
AC 100-3	Accompagnement professionnel	-	2 ECTS	2 ECTS	
					Total 8 ECTS

MODULE 2 : Didactique des activités créatrices

Ce module propose d'explorer la didactique disciplinaire au travers de différentes théories de l'apprentissage, des stratégies d'enseignement, de la planification et évaluation des enseignements/apprentissages. Il a pour but de permettre aux participant·e·s de :

- Comprendre les mécanismes d'enseignement-apprentissage ;
- Améliorer l'enseignement par la planification, la mise en œuvre et l'analyse de séquence d'enseignement-apprentissage ;
- Évaluer les apprentissages des élèves ;
- Adapter l'enseignement aux besoins individuels.

La didactique est déclinée en fondements généraux, à savoir : comprendre la créativité et le développement de l'élève, construire des leçons en fonction des différents cycles et du Plan d'études Romand (PER), analyser et observer son enseignement en privilégiant des apprentissages créatifs.

Grâce à l'organisation du module en unités obligatoires et à choix, les participant·e·s, d'une part, acquièrent les connaissances de base et, d'autre part, procèdent à des choix en lien avec leurs besoins de formation.

Compétences travaillées

2.1 / 2.4 / 3.2 / 3.3 / 4.2 / 4.3 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 5.4 (cf. pages 5 et 6)

Unités de Formation

Ce module se compose de 4 unités de formation (UF), dont 1 UF obligatoire et 3 UF à choix :

Module 2 Didactiques AC					
	Code UF	Titre de l'unité de formation	Année 1	Année 2	Année 3
	AC 200-1	Introduction à la didactique disciplinaire	4 ECTS	-	-
UF à choix ²	AC 200-2	Didactique cycle 1-2	-	4 ECTS	
	AC 200-3	Didactique cycle 3	-	4 ECTS	
	AC 200-4	Créativité et Évaluation	-	4 ECTS	
					Total 8 - 16 ECTS³

² Les unités de formation à choix seront choisies par les participant·e·s, dans le cadre de l'unité de formation Plan de formation personnalisé (AC 100-1).

³ Le total des crédits ECTS du module de didactique se situe dans une fourchette de 8 ECTS au minimum et 16 ECTS au maximum. Cette variation reflète la possibilité pour les participant·e·s de choisir des unités de formation selon leurs profils professionnels.

MODULE 2 : Didactique de l'économie familiale et de l'éducation nutritionnelle

Ce module se concentre sur l'acquisition de connaissances propre à la didactique grâce à une approche conjointe entre théorie et expériences du terrain. Les quatre unités de formation qui composent ce module sont construites de manière à donner les bases pour élaborer et évaluer son enseignement tout en permettant d'explorer différentes approches tant du point de vue de l'enseignant-e que de l'élève.

Selon les compétences professionnelles visées, les participant-e-s exploiteront notamment les concepts d'épistémologie, de transposition didactique, d'interdisciplinarité, de créativité et de systémique. L'accent sera mis sur la capacité à mettre en lien les concepts et la pratique de l'enseignement afin d'optimiser et d'adapter les processus d'enseignement et d'apprentissage aux besoins des élèves. Le développement d'un esprit critique, quant aux choix didactiques opérés, sera le fil rouge de ce module.

Grâce à l'organisation du module en unités obligatoires et à choix, les participant-e-s, d'une part, acquièrent les connaissances de base et, d'autre part, procèdent à des choix en lien avec leurs besoins de formation.

Compétences travaillées

2.1 / 3.2 / 3.3 / 4.2 / 4.3 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 5.4 (cf. pages 5 et 6)

Unités de Formation

Ce module se compose de 4 unités de formation (UF), dont 1 UF obligatoire et 3 UF à choix :

Module 2 Didactique EF/EN					
	Code UF	Titre de l'unité de formation	Année 1	Année 2	Année 3
	EF 200-1	Introduction à la didactique disciplinaire	4 ECTS	-	-
UF à choix ⁴	EF 200-2	Didactique et complexité Posture enseignante	-	4 ECTS	
	EF 200-3	Didactique et transversalité Conception de l'enseignement	-	4 ECTS	
	EF 200-4	Didactique et systémique Conception de l'enseignement	-	4 ECTS	
					Total 8 - 16 ECTS⁵

⁴ Les unités de formation à choix seront choisies par les participant-e-s, dans le cadre de l'unité de formation Plan de formation personnalisé (ACPRO 100-1).

⁵ Le total des crédits ECTS du module de didactique se situe dans une fourchette de 8 ECTS au minimum et 16 ECTS au maximum. Cette variation reflète la possibilité pour les participant-e-s de choisir des unités de formation selon leurs profils professionnels.

MODULE 3 : Savoirs disciplinaires des activités créatrices

Ce module a pour objectif de permettre aux participant-e-s de s'approprier les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice des activités créatrices. Il se concentre sur l'acquisition et l'approfondissement des connaissances et compétences techniques essentielles à la discipline. Dans ce module, les participant-e-s seront amené-e-s à :

- Innover dans un champ en perpétuelle évolution ;
- Intégrer des principes de durabilité et de pensée critique ;
- Explorer des méthodes de créations variées créant ainsi un pont entre des approches traditionnelles et contemporaines ;
- Ouvrir le champ vers des disciplines connexes, telles que les arts et la culture ;
- Mettre en œuvre de manière réfléchie et pertinente les notions en lien avec la sécurité.

Ce module permet une approche de la complexité liée aux multiples dimensions du rapport aux matériaux, à leur utilisation et à leur transformation, tout en stimulant des approches novatrices pour l'enseignement des activités créatrices.

Grâce à l'organisation du module en unités obligatoires et à choix, les participant-e-s, d'une part, acquièrent les connaissances de base et, d'autre part, procèdent à des choix en lien avec leurs besoins de formation.

Compétences travaillées

1.1 / 1.2 / 2.1 / 3.1 / 4.1 / 4.3 / 5.2 (cf. pages 5 et 6)

Unités de Formation

Ce module se compose de 9 unités de formation (UF) dont 2 UF obligatoires et 7 UF à choix :

Module 3 Savoirs disciplinaires AC					
	Code UF	Titre de l'unité de formation	Année 1	Année 2	Année 3
	AC 300-1	Introduction aux matériaux souples	3 ECTS	-	-
	AC 300-2	Introduction aux matériaux rigides	3 ECTS		
UF à choix ⁶	AC 300-3	Approfondissement matériaux rigides	-	4 ECTS	
	AC 300-4	Textile	-	4 ECTS	
	AC 300-5	Upcycling	-	4 ECTS	
	AC 300-6	Numérique & électronique	-	4 ECTS	
	AC 300-7	Atelier Modelage	-	4 ECTS	
	AC 300-8	Atelier cycle 1 & 2	-	4 ECTS	
	AC 300-9	Atelier cycle 3	-	4 ECTS	
					Total 10 – 18 ECTS⁷

⁶ Les unités de formation à choix seront choisies par les participant-e-s, dans le cadre de l'unité de formation Plan de formation personnalisé (ACPRO 100-1).

⁷ Le total des crédits ECTS du module Savoirs disciplinaires se situe dans une fourchette de 10 ECTS au minimum et 18 ECTS au maximum. Cette variation reflète la possibilité pour les participant-e-s de choisir des unités de formation selon leurs profils professionnels.

MODULE 3 : Savoirs disciplinaires de l'économie familiale et de l'éducation nutritionnelle

Ce module a pour objectif de permettre aux participant-e-s de s'approprier les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice de l'Éducation nutritionnelle/Économie familiale. Il se concentre sur l'acquisition et l'approfondissement des connaissances et compétences techniques essentielles à la discipline. Les unités de formation conduisent à une exploration approfondie et rigoureuse des multiples dimensions du rapport à l'alimentation et à la consommation dans un contexte en constante évolution. Dans ce module, les participant-e-s seront amené-e-s à :

- S'initier aux pratiques culinaires innovantes ;
- Examiner les fondements de la littérature alimentaire ;
- Développer une compréhension critique des enjeux contemporains en lien avec les contenus disciplinaires ;
- Découvrir les relations entre neurosciences et comportements alimentaires ;
- Maîtriser les principes des transformations culinaires et cultiver une créativité gastronomique ;
- Analyser les systèmes alimentaires ainsi que leurs impacts sur la société et l'environnement, tout en explorant les dimensions éthiques et socioculturelles.

L'accent sera mis sur l'acquisition de compétences techniques, notamment en matière de sécurité alimentaire, de gestion des ressources et d'optimisation des processus culinaires.

Grâce à l'organisation du module en unités obligatoires et à choix, les participant-e-s, d'une part, acquièrent les connaissances de base et, d'autre part, procèdent à des choix en lien avec leurs besoins de formation.

Compétences travaillées

1.1 / 1.2 / 1.4 / 3.1 / 4.1 (cf. pages 5 et 6)

Unités de Formation

Ce module se compose de 7 unités de formation (UF) dont 2 UF obligatoires et 5 UF à choix :

Module 3 Savoirs disciplinaires EN/EF					
	Code UF	Titre de l'unité de formation	Année 1	Année 2	Année 3
	EF 300-1	Introduction aux pratiques culinaires	3 ECTS	-	-
	EF 300-2	Introduction à la littérature alimentaire	3 ECTS		
UF à choix*	EF 300-3	Pratiques culinaires approfondissement	-		4 ECTS
	EF 300-4	Pratiques culinaires perfectionnement	-		4 ECTS
	EF 300-5	Littérature alimentaire : axe santé	-		4 ECTS
	EF 300-6	Littérature alimentaire : approche socio-culturelle	-		4 ECTS
	EF 300-7	Littérature des systèmes alimentaires	-		4 ECTS
			Total 10 – 18 ECTS⁹		

* Les unités de formation à choix seront choisies par les participant-e-s, dans le cadre de l'unité de formation Plan de formation personnalisé (ACPRO 100-1).

⁹ Le total des crédits ECTS du module Savoirs disciplinaires se situe dans une fourchette de 10 ECTS au minimum et 18 ECTS au maximum. Cette variation reflète la possibilité pour les participant-e-s de choisir des unités de formation selon leurs profils professionnels.

MODULE 4 : Projet personnel professionnalisant

Ce module propose une articulation entre les différents contenus de la formation. Des approches complémentaires en lien avec le projet enrichiront la conception et la réalisation d'un projet personnel. Tout au long de la formation, un accompagnement réalisé par des formateurs·trice·s issu·e·s de la didactique et des savoirs disciplinaires encadrera les participant·e·s afin de concevoir, puis de transposer un projet en classe.

Dans ce module, les participant·e·s seront amené·e·s à :

- Explorer différentes méthodologies de projet ;
- Mobiliser les connaissances en didactique et savoirs disciplinaires ;
- Mettre en œuvre les éléments issus de la pédagogie de projet ;
- Implémenter un projet en respectant le contexte et les besoins de son terrain professionnel ;
- Analyser et évaluer le processus développé au travers du module.

Ce module, pensé de manière hybride, permet de lier les contenus de la formation au profit d'une pratique professionnelle pluridisciplinaire.

Compétences travaillées

1.1 / 1.2 / 1.3 / 1.4 / 2.3 / 2.4 / 3.1 / 3.3 / 4.1 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 5.4 (cf. pages 5 et 6)

Unités de Formation

Ce module se compose de 3 unités de formation (UF) :

Module 4 Projet professionnel professionnalisant				
Code UF	Titre de l'unité de formation	Année 1	Année 2	Année 3
AC 400-1	Introduction au projet	2 ECTS	-	-
AC 400-2	Conception du projet	-	2 ECTS	-
AC 400-3	Transposition du projet	-	-	2 ECTS
				Total 6 ECTS

Référence légale

- Règlement d'études du DAS PIRACEF



piracef



Une formation des hautes écoles pédagogiques romandes :

H\UTE
ÉC-LE
PÉDAGOGIQUE
BEJUNE



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE
FORMATION POUR L'ENSEIGNEMENT

HEPVS | PHVS 

hep/ haute
école
pédagogique
vaud